

Procès-verbal de dépouillement des élections des membres des commissions des statuts, du budget, « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes – financement de projets étudiants (FSDIE FP) » et « contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) »

Conseil d'administration en formation plénière du 5 juin 2025

Étaient présents :

Collège A :

Monsieur Rémi BAZILLIER – Libres ensemble
Madame Sophie KRAUSZ – Libres ensemble (**en distanciel**)
Monsieur Jean-Marie LE GALL – Savoirs et confiance partagés
Monsieur Éric MARQUER – PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)
Madame Christine NEAU-LEDUC – Libres ensemble
Madame Fabienne PÉRALDI-LENEUF – Libres ensemble (**en distanciel**)
Madame Isabelle SOMMIER – Savoirs et confiance partagés (**en distanciel**)

Collège B :

Monsieur Nicolas CANRY – Savoirs et confiance partagés
Monsieur François (Francisco) FORONDA – Libres ensemble
Madame Soraya MESSAÏ-BAHRI – Libres ensemble
Monsieur Paul RATEAU – PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)

Collège BIATPSS :

Monsieur Mouloud BACHIR CHERIF – UNSA SNPTES A et I – SupRecherche
Madame Valérie CHENIEUX – CGT FERC Sup Paris 1 (**en distanciel**)
Monsieur Alain JARDEL – CGT FERC Sup Paris 1 (**en distanciel**)
Madame Sonia M'HAMDI – UNSA SNPTES A et I – SupRecherche
Madame Saliha NASRI – Les Personnels Indépendants pour l'Université
Monsieur Pierre-Marie OLIVIÉ – Redonner un sens au travail collectif, liste SGEN CFDT et non syndiqués

Collège des usagers :

Monsieur Raphaël CAPON – SAP1 : pour une fac écolo et solidaire, contre la précarité et l'extrême droite
Monsieur Adrien VILLENEUVE – Le Poing Levé, la liste des étudiant.e.s anticapitalistes ! Contre l'extrême droite, le génocide à Gaza, la précarité : organisons-nous ! (**en distanciel**)
Monsieur Rayan HARIGUI-JAAFRA – Front Populaire Etudiant : Contre l'extrême-droite et les coupes budgétaires
Monsieur Ariel REHAULT-IMBACH – Fédé Paris 1 : Associatif-ve-s et Indépendant-e-s (**en distanciel**)
Madame Léa SANMARTIN – Union des étudiants pour le progrès et la république (UEPR) (**en distanciel**)

Collège des personnalités extérieures :

Monsieur Charles RUELLE – Directeur des revues, Humensis

Procurations :

Monsieur Thierry SURSIN a donné procuration à Monsieur Rémi BAZILLIER
Monsieur Éric LEJOINDRE a donné procuration à Monsieur François (Francisco) FORONDA
Madame Blandine GENTHON a donné procuration à Madame Fabienne PÉRALDI-LENEUF
Madame Nadeera RAJAPAKSE a donné procuration à Monsieur Paul RATEAU
Madame Aurélie CARRARA a donné procuration à Monsieur Éric MARQUER
Madame Éloïse LEFEBVRE MILON a donné procuration à Monsieur Raphaël CAPON
Monsieur Pierre SINGARAVÉLOU a donné procuration à Madame Saliha NASRI
Monsieur Sylvestre DUROUDIER a donné procuration à Monsieur Nicolas CANRY
Madame Catherine LAROCHE a donné procuration à Madame Sophie KRAUSZ
Monsieur Éric MIGEVANT a donné procuration à Madame Soraya MESSAÏ-BAHRI
Madame Marie-Christine LEBERT a donné procuration à Monsieur Pierre-Marie OLIVIE
Madame Daphné DREYSSÉ a donné procuration à Madame Isabelle SOMMIER
Madame Béatrice LECOUTURIER a donné procuration à Madame Christine NEAU-LEDUC
Monsieur Adrien VILLENEUVE a donné procuration à Monsieur Alain JARDEL
Monsieur Rayan HARIGUI a donné procuration à Monsieur Mouloud BACHIR CHERIF (*à partir de 13h45*)

Membres de droit du conseil d'administration :

Monsieur Julien BENINI, directeur général des services
Monsieur Philippe LEZER, agent comptable

Représentant du rectorat de Paris :

Monsieur Benjamin MAGUILY

Invités :

Monsieur Ognyan ATANASOV, directeur adjoint des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Monsieur Arnaud BOISSIÈRE, directeur général des services adjoint chargé du soutien à la recherche
Madame Catherine BOTOKO, directrice des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Madame Pauline DRAPEAU, responsable administrative du service général Département des langues
Madame Agathe DIGHIÉRO-BRECHT, chargée des affaires juridiques – DAIJ
Madame Lenna GUERRIER, vice-présidente étudiante du conseil académique
Madame Sabine LIVET, responsable du service du contrôle interne budgétaire – DAFB
Madame Canela LLECHA LLOP, directrice adjointe du service général Département des langues
Monsieur Hailton PACHECO, directeur adjoint de la direction des Études et de la Vie étudiante
Monsieur Jérôme POIRIÉ, directeur du cabinet de la présidence
Madame Agnès ROBLOT-TROIZIER, directrice de l'école de droit de la Sorbonne
Madame Romane ROCABOY, chargée de la coordination des instances et d'appui aux projets transverses
Monsieur Lionel RUIZ, directeur adjoint du cabinet de la présidence

La réunion du conseil d'administration est présidée par madame Christine NEAU-LEDUC en sa qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Élections des membres appelés à siéger à la commission des statuts

L'article 49 du règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dispose que « la commission des statuts est composée de huit membres élus par le conseil d'administration parmi ou hors de ses membres, à raison :

- D'un enseignant-chercheur pour chacun des trois grands ensembles de formation et de recherche [...];
- D'un enseignant-chercheur représentant les services communs et les services généraux [...];
- De deux personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- De deux étudiants élus aux conseils centraux ».

Modalités du scrutin :

Conformément à l'article 49 du règlement intérieur, l'élection des membres de chaque collège de commission des statuts est réalisée par les membres du conseil d'administration.

Pour les élections des représentants des enseignants-chercheurs, la candidature élue est celle ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés lors d'un scrutin uninominal à un tour. En cas d'égalité, il est procédé à un nouveau vote.

Pour les élections des représentants des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé ainsi que des représentants étudiants, les candidatures élues sont celles ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés lors d'un scrutin plurinominal à un tour. En cas d'égalité, il est procédé à un nouveau vote.

Résultats :

Élection d'un représentant des enseignants-chercheurs relevant du grand ensemble « droit et science politique » appelé à siéger à la commission des statuts

Représentant des enseignants-chercheurs relevant du grand ensemble « droit et science politique » appelé à siéger à la commission des statuts	
Nom et prénom	Nombre de voix
Monsieur Paul CASSIA	9
Madame Fabienne PERALDI-LENEUF	27

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	0
Abstentions	0
Suffrages exprimés	36
Candidatures	2

Est proclamée élue en qualité de représentant des enseignants-chercheurs relevant du grand ensemble « droit et science politique » appelé à siéger à la commission des statuts :

- Madame Fabienne PERALDI-LENEUF.

Élection d'un représentant des enseignants-chercheurs relevant du grand ensemble « sciences économiques et de gestion, mathématiques, et informatique appliqués » appelé à siéger à la commission des statuts

Représentant des enseignants-chercheurs relevant du grand ensemble « sciences économiques et de gestion, mathématiques, et informatique appliqués » appelé à siéger à la commission des statuts

Nom et prénom	Nombre de voix
Monsieur Jérôme GLACHANT	4
Monsieur Erwan LE SAOUT	0
Madame Nathalie SIGOT	32

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	0
Abstentions	0
Suffrages exprimés	36
Candidatures	3

Est proclamée élue en qualité de représentant des enseignants-chercheurs relevant du grand ensemble « sciences économiques et de gestion, mathématiques, et informatique appliqués » appelé à siéger à la commission des statuts :

- Madame Nathalie SIGOT.

Élection d'un représentant des enseignants-chercheurs relevant du grand ensemble « sciences humaines et sociales, arts et langues » appelé à siéger à la commission des statuts

Représentant des enseignants-chercheurs relevant du grand ensemble « sciences humaines et sociales, arts et langues » appelé à siéger à la commission des statuts

Nom et prénom	Nombre de voix
Monsieur Jean-Marie LE GALL	28

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	2
Abstentions	6
Suffrages exprimés	28
Candidatures	1

Est proclamé élu en qualité de représentant des enseignants-chercheurs relevant du grand ensemble « sciences humaines et sociales, arts et langues » appelé à siéger à la commission des statuts :

- Monsieur Jean-Marie LE GALL.

Élection d'un représentant des enseignants-chercheurs représentant les services communs et les services généraux appelé à siéger à la commission des statuts

Représentant des enseignants-chercheurs représentant les services communs et les services généraux appelé à siéger à la commission des statuts	
Nom et prénom	Nombre de voix
Monsieur RODRIGUES Stéphane	35

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	0
Abstentions	1
Suffrages exprimés	35
Candidatures	1

Est proclamé élu en qualité de représentant des enseignants-chercheurs représentant les services communs et les services généraux :

- Monsieur RODRIGUES Stéphane.

Élections des représentants des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux, et de santé (BIATPSS) appelés à siéger à la commission des statuts

Élection des représentants des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux, et de santé (BIATPSS) appelés à siéger à la commission des statuts	
Nom et prénom	Nombre de voix
Monsieur Bertrand DEBATTY	24
Monsieur Alain JARDEL	12
Madame Marie-Cécile LECONTE VALENZA	3
Madame Rafaela PEDERSEN	17
Madame Séverine WEHRLE	3

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	0
Abstentions	13
Suffrages exprimés	59
Candidatures	5

Sont proclamés élus en qualité de représentants des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux, et de santé (BIATPSS) appelés à siéger à la commission des statuts :

- Monsieur Bertrand DEBATTY ;
- Madame Rafaela PEDERSEN.

Élections des représentants des étudiants appelés à siéger à la commission des statuts

Élection des représentants des étudiants appelés à siéger à la commission des statuts	
Nom et prénom	Nombre de voix
Madame Lahna BEDHOUCHE	2
Madame Juliette DULION	1
Madame Lenna GUERRIER	35
Madame Sabine MAGHARNI	0
Monsieur Ariel REHAULT-IMBACH	0
Madame Léa SANMARTIN	3
Monsieur Adrien VILLENEUVE	18

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	0
Abstentions	13
Suffrages exprimés	59
Candidatures	7

Sont proclamés élus en qualité de représentants des étudiants appelés à siéger à la commission des statuts :

- Madame Lenna GUERRIER ;
- Monsieur Adrien VILLENEUVE.

Élections des membres appelés à siéger à la commission du budget

L'article 56 du règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dispose que « la commission du budget est également composée de :

- de deux professeurs, deux maîtres de conférences, deux représentants des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et deux représentants des étudiants, tous élus par et parmi les membres du conseil d'administration. ».

Modalités du scrutin :

Conformément à l'article 56 du règlement intérieur, l'élection des membres de chaque collège de commission du budget est réalisée par les membres du conseil d'administration. Les candidatures élues sont celles ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés lors d'un scrutin pluri nominal à un tour. En cas d'égalité, il est procédé à un nouveau vote.

Résultats :

Élections des représentants des professeurs des universités appelés à siéger à la commission du budget

Représentants des professeurs des universités appelés à siéger à la commission du budget	
Nom et prénom	Nombre de voix
Madame Sophie KRAUSZ	34
Monsieur Éric MARQUER	36

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	0
Abstentions	2
Suffrages exprimés	70
Candidatures	2

Sont proclamés élus en qualité de représentants des professeurs des universités appelés à siéger à la commission du budget :

- Madame Sophie KRAUSZ ;
- Monsieur Éric MARQUER.

Élections des représentants des maîtres de conférences appelés à siéger à la commission du budget

Représentants des maîtres de conférences appelés à siéger à la commission du budget	
Nom et prénom	Nombre de voix
Monsieur Nicolas CANRY	35
Madame Soraya MESSAÏ-BAHRI	32

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	0
Abstentions	5
Suffrages exprimés	67
Candidatures	2

Sont proclamés élus en qualité de représentants des maîtres de conférences appelés à siéger à la commission du budget :

- Monsieur Nicolas CANRY ;
- Madame Soraya MESSAÏ-BAHRI.

Élections des représentants des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATPSS) appelés à siéger à la commission du budget

Représentants des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATPSS) appelés à siéger à la commission du budget	
Nom et prénom	Nombre de voix
Monsieur Mouloud BACHIR CHERIF	22
Madame Valérie CHENIEUX	16
Monsieur Pierre-Marie OLIVIÉ	21

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	0
Abstentions	13
Suffrages exprimés	59
Candidatures	3

Sont proclamés élus en qualité de représentants des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATPSS) appelés à siéger à la commission du budget :

- Monsieur Mouloud BACHIR CHERIF ;
- Monsieur Pierre-Marie OLIVIÉ.

Élections des représentants étudiants appelés à siéger à la commission du budget

Représentants des personnels étudiants appelés à siéger à la commission du budget	
Nom et prénom	Nombre de voix
Madame Luz DUCHOWNEY	4
Madame Juliette DULION	3
Monsieur Rayan HARIGUI-JAAFRA	24
Madame Éloïse LEFEBVRE MILON	34
Monsieur Ariel REHAULT-IMBACH	0

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	0
Abstentions	7
Suffrages exprimés	65
Candidatures	5

Sont proclamés élus en qualité de représentants étudiants appelés à siéger à la commission du budget appelés à siéger à la commission du budget :

- Monsieur Rayan HARIGUI-JAAFRA ;
- Madame Éloïse LEFEBVRE MILON.

Élections des représentants étudiants appelés à siéger à la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes – financement de projets étudiants »

L'article 58 paragraphe 2 du règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dispose que « la commission FSDIE – financement de projets étudiants comprend :

- deux représentants étudiants élus par et parmi le conseil d'administration ».

Modalités du scrutin :

Conformément à l'article 58 paragraphe 2 du règlement intérieur, l'élection des représentants étudiants est réalisée par et parmi le conseil d'administration. Les candidatures élues sont celles ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés lors d'un scrutin plurinominal à un tour. En cas d'égalité, il est procédé à un nouveau vote.

Résultats :

Représentants étudiants appelés à siéger à la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes – financement de projets étudiants »	
Nom et prénom	Nombre de voix
Monsieur Raphaël CAPON	33
Madame Juliette DULION	0
Madame Iona ITOÏZ	28
Monsieur Ariel REHAULT-IMBACH	0
Madame Léa SANMARTIN	1

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	0
Abstentions	4
Suffrages exprimés	68
Candidatures	5

Sont proclamés élus en qualité de représentants étudiants appelés à siéger à la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes – financement de projets étudiants » :

- Monsieur Raphaël CAPON ;
- Madame Iona ITOÏZ.

Élections des représentants étudiants appelés à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus »

L'article 58 paragraphe 4 du règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dispose que « la commission « contribution de vie étudiante et de campus » comprend :

- quatre représentants élus étudiants, à raison d'un étudiant élu au conseil d'administration, de deux étudiants élus à la commission de la formation et de la vie universitaire et d'un doctorant élu à la commission de la recherche. » .

Modalités du scrutin :

Conformément aux dispositions générales précisées dans l'article 48 du règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « par défaut, le mode de désignation des représentants des personnels et usagers de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une élection par les membres du conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. ».

Pour l'élection du représentant étudiant élu au conseil d'administration, la candidature élue est celle ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés lors d'un scrutin uninominal à un tour. En cas d'égalité, il est procédé à un nouveau vote.

Pour l'élection des représentants étudiants élues à la commission de la formation et de la vie universitaire, les candidatures élues sont celles ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés lors d'un scrutin plurinominal à un tour. En cas d'égalité, il est procédé à un nouveau vote.

Résultats :

Élection du représentant étudiant élu au conseil d'administration appelé à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) »

Représentant étudiant élu au conseil d'administration appelé à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) »	
Nom et prénom	Nombre de voix
Monsieur Noé ALLOUCHE	32
Madame Juliette DULION	0
Madame Iona ITOÏZ	2
Monsieur Ariel REHAULT-IMBACH	0
Madame Léa SANMARTIN	1

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	0
Abstentions	1
Suffrages exprimés	35
Candidatures	5

Est proclamé élu en qualité de du représentant étudiant élu au conseil d'administration appelé à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) » :

- Monsieur Noé ALLOUCHE.

Élections des représentants étudiants élus à la commission de la formation et de la vie universitaire appelés à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) »

Représentants étudiants élus à la commission de la formation et de la vie universitaire appelés à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) »	
Nom et prénom	Nombre de voix
Madame Lahna BEDHOUCHE	11
Madame Sabrine MAGHARNI	0
Monsieur Amadou Mouctar SAKHO	20
Monsieur Matteo ZANCHETTA	34

Nombre d'électeurs	36
Nombre d'émargements	36
Nombre d'enveloppes à l'urne	36
Blancs et nuls	0
Abstentions	3
Suffrages exprimés	69
Candidatures	4

Sont proclamés élus en qualité de représentants étudiants élus à la commission de la formation et de la vie universitaire appelés à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) » :

- Monsieur Amadou Mouctar SAKHO ;
- Madame Matteo ZANCHETTA.

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC